



Proposition du groupe « Implication de tous et coopération »



finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du jeudi 22 mai
14h-17h

Implication de TOUS
et coopérations

18 personnes ont contribué
à cette proposition

Les 9 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que la notion de territoire est fluctuante **et sa perception** dépend du type d'acteur.
- Que le PNR est méconnu du grand public dans son existence et ses missions.
- Que la confiance est un moteur de l'engagement des acteurs et qu'elle dépend de la prise en compte de leurs propositions de l'amont, à l'aval des actions menées au sein des projets.
- Que la culture de coopération ne va pas de soi chez l'être humain, quel que soit l'échelon et qu'elle doit s'apprendre.
- Que la diversité des modes de coopération et de participation permet de s'adapter aux différentes formes de territoires et d'acteurs,

ATTENDUS - nous pensons

- Que la convivialité dans son sens du « vivre ensemble », est indispensable à la coopération.
- Que le développement culturel favorise cette convivialité.
- Que le débat contradictoire, y compris dans sa dimension conflictuelle, permet la richesse des solutions.
- Qu'il faut éduquer, rassurer, former, accompagner à la coopération et à la participation multi acteurs.
- Que l'identification de l'intérêt partagé – les bénéfiques – malgré les différences est une condition et un moteur de la coopération.
- Que la coopération a besoin de lieux, d'évènement et d'espaces de dialogue pour exister.
- Que l'innovation démocratique doit être une des missions du parc, notamment pour favoriser sa connaissance sa reconnaissance par ses habitants.
- Que l'urgence doit-être conjuguée avec le temps long nécessaire à la participation des citoyens.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

RENFORCER LES COOPERATIONS ENTRE ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

Orientation prioritaire

Promouvoir et développer la culture de coopération (ajoutée en réunion 3).

Autres orientations

- * Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.
- * Améliorer la connaissance mutuelle, notamment sur la typologie des acteurs, mieux se reconnaître et améliorer la confiance.
- * Combattre les fonctionnements cloisonnés et travailler à la porosité des différentes sphères
- * Dépasser les craintes, les concurrences ressenties pour construire la confiance,
- * Renforcer la transparence sur le fonctionnement du Parc et mieux faire connaître son travail :
 - Transparence sur les dossiers traités, sur les financements et la gouvernance
 - Publier (rendre disponible ?) les avis techniques sans surcharger l'information,
 - Pour signifier son engagement dans la charte, demander aux communes de communiquer sur leur appartenance au Parc.

VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS

Orientation prioritaire

Expérimenter des modes de gouvernance différentes au sein du Parc pour inviter à les faire changer au niveau national. (tirage au sort, comités de pilotage associant des citoyens, budget participatif...)

Autres orientations

- * Modifier les statuts pour élargir la gouvernance aux habitants, associations, entreprises, (renforcer les équilibres et se prémunir des lobbies),
- * Veiller à une cohérence par rapport aux questions éthiques : s'interroger sur l'éthique de financeurs (sponsoring) et sur les rémunérations au sein de la structure parc,
- * Sur la démocratie, la transparence et l'innovation, le PNR, doit devenir modèle et prescripteur.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Intégrer les collectifs citoyens dans l'élaboration des projets du parc, en dehors des milieux associatifs sans exclure l'une ou l'autre de ces formes d'expression citoyenne.
- Favoriser, inciter, les démarches en collectif.
- Inviter les associations au sein des instances du Parc (bureau, comité syndical sans prendre part au vote).
- Organiser une rencontre thématique entre acteurs sur les enjeux du territoire à l'initiative du parc, en invitant très largement avec un objectif de rencontres mutuelles. Organiser ces rencontres chez les acteurs (ressourcerie, ASPIRE,) et tourner sur des lieux différents.
- Mutualiser les moyens autour des besoins communs.
- Jouer le rôle d'interface entre les acteurs du territoire et de lieu de ressources.
- Coconstruire les projets en considérant que pour participer à la décision, il faut avoir travaillé en amont.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- La question des moyens.

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Promouvoir et développer la culture de coopération

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Pour favoriser, inciter les démarches en collectif, conditionner la mise en œuvre et les financements des projets à une démarche de coopération à toutes les étapes (de la réflexion à la réalisation)	PNR et ses partenaires « Tout le monde »
<i>Action B</i> Favoriser le développement culturel du territoire pour renforcer la convivialité, indispensable à la coopération. Créer un poste d'animateur territorial (et / ou renforcer les missions)	PNR et ses partenaires « Tout le monde »

Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance et de participation

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Tester dès maintenant (2019) les différentes méthodes de participation citoyenne : 1 projet = 1 méthode Ex : tirage au sort – comité de pilotage – budget participatif – association des amis du Parc Bilan / évaluation - Large communication - Capitalisation Condition : le PNR s'engage à prendre en compte des avis exprimés)	Citoyens Association Collectifs Acteurs économiques Elus

<p><i>Action B</i> Expérimenter un comité d'éthique indépendant par rapport aux valeurs de la charte. -saisine interne -saisine externe Bilan / évaluation Large communication Capitalisation</p>	<p>Citoyens</p>
---	-----------------

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 9 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Renforcer les coopérations entre acteurs sur le territoire	Promouvoir et développer la culture de coopération.	4	
	Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.		
	Améliorer la connaissance mutuelle, notamment sur la typologie des acteurs, mieux se reconnaître et améliorer la confiance,		
	Combattre les fonctionnements cloisonnés et travailler à la porosité des différentes sphères	2	
	Dépasser les craintes, les concurrences ressenties pour construire la confiance,		
	Renforcer la transparence sur le fonctionnement du Parc et mieux faire connaître son travail : <ul style="list-style-type: none"> - Transparence sur les dossiers traités, sur les financements et la gouvernance - Publier (rendre disponible ?) les avis techniques sans surcharger l'information, - Pour signifier son engagement dans la charte, demander aux communes de communiquer sur leur appartenance au Parc. 	3	
Vers une nouvelle gouvernance pour une meilleure implication des acteurs et des citoyens	Expérimenter des modes de gouvernance différentes au sein du Parc pour inviter à les faire changer au niveau national. (tirage au sort, comités de pilotage associant des citoyens, budget participatif...)	3	
	Modifier les statuts pour élargir la gouvernance aux habitants, associations, entreprises, (renforcer les équilibres et se prémunir des lobbies).	2	
	Veiller à une cohérence par rapport aux questions éthiques : s'interroger sur l'éthique de financeurs (sponsoring) et sur les rémunérations au sein de la structure Parc.	1	
	Sur la démocratie, la transparence et l'innovation, le PNR, doit devenir modèle et prescripteur.	3	

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis	1
Total Acteur culturel				1
Agent de collectivité	DUMUR GOULU	Marie-Agnès	Commune Loire-Authion	1
	CHOMEL	Dany	Pays Chinonais	1
Total Agent de collectivité				2
Associatif	CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1
	LEPAGE	Yves	Sauvegarde de l'Anjou	1
Total Associatif				2
Elu	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV	1
Total Elu				2
Habitant	QUINTON	Elodie		1
	MAINGUY	Claude		1
Total Habitant				2
Total général				9

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

18 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis	1		1
Total Acteur culturel				1		1
Agent de collectivité	DUMUR GOULU	Marie-Agnès	Commune Loire-Authion		1	1
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1		
	CHOMEL	Dany	Pays Chinonais			1
Total Agent de collectivité				1	1	2
Agent de l'Etat	PELET	Marianne	DDT 49	1		
Total Agent de l'Etat				1		
Associatif	CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	DESGRANGES	Sylvie	LPO Anjou		1	
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	1	1	
	JOUSSE-PERALTA	Peggy	ValOrise		1	
	BOUET	Lucie	ValOrise		1	
	JOLY	Rebecca	La recyclerie	1	1	
	LEPAGE	Yves	Sauvegarde de l'Anjou		1	1
Total Associatif				3	7	2
Elu	CHRETIEN	Luc	Commune de Chinon	1		
	LE CLAINCHE	Marianne	Commune de Thizay	1		
	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1	1	1
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV			1
Total Elu				3	1	2
Habitant	QUINTON	Elodie		1	1	1
	MAINGUY	Claude		1		1
Total Habitant				2	1	2
Total général				11	10	9